

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01405 Numéro SIREN : 920 767 019 Nom ou dénomination : A.C.M.
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2024 sous le numéro de dépôt 3278

A.C.M
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 15, rue des Résistants et Déportés
72610 ANCINNES
920 767 019 RCS LE MANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 33 859,32 euros de la manière suivante :

- à la « Réserve Légale » : 1 500,00 euros ;
- le solde, soit 32 359,32 euros, en totalité au compte « Autres Réserves ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérance

Pour copie certifiée conforme
à l'original

Désignation de l'entreprise		SARL ACM		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		15 RUE DES DEPORTES		72610 ANCINNES		
Numéro SIRET *		9 2 0 7 6 7 0 1 9 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 1		Durée de l'exercice précédent * 0		
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
		3 0 0 9 2 0 2 3		0 0 0 0 0		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	330 000	042	330 000	
Total I (5)		044	330 000	048	330 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
			Autres * (3)	072	60 000	074
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086			
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	60 000	098	60 000	
	Total général (I+II)	110	390 000	112	390 000	
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
		1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	15 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	33 859			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	48 859			
Total II		154				
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156	289 792			
	Emprunts et dettes assimilées	164				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	1 349			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	50 000	172	50 000	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	174				
	Produits constatés d'avance	176	341 141			
	Total III	180	390 000			
Total général (I + II + III)		180	390 000			
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	218 342
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	330 000
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Pour copie certifiée conforme
à l'original

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise SARL ACM

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 9 2 0 2 31Exercice N-1 clos le
1 0 0 0 0 0

Néant

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régénérations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209		210	
Production vendue	biens	215		214	
	services *	217		218	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises) *				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	
Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	12 384
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	9 249
Rémunérations du personnel *				250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
Dotations aux amortissements *				254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation	(II)			264	21 633

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)			280	60 000
Produits exceptionnels	(IV)			290	
Charges financières	(V)			294	4 508
Charges exceptionnelles	(VI)			300	
Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306	

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	33 859
---------------------	--	--	--	-----	--------

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-clts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44. tredecies)	127	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	
Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables : *				360	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1	Déficit col. 2			370	23 141
-----------------	----------------	--	--	-----	--------

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 390 000.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 33 859.32 Euros.

L'exercice a une durée de 11 mois, couvrant la période du 01/11/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			330 000
TOTAL			330 000
TOTAL GENERAL			330 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			330 000	330 000
TOTAL			330 000	330 000
TOTAL GENERAL			330 000	330 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	60 000	60 000	
TOTAL	60 000	60 000	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	30 231	30 231		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	259 561	41 219	172 988	45 354
Fournisseurs et comptes rattachés	1 349	1 349		
Groupe et associés	50 000	50 000		
TOTAL	341 141	122 799	172 988	45 354
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 439			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	100.0000		150		150

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 30/09/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

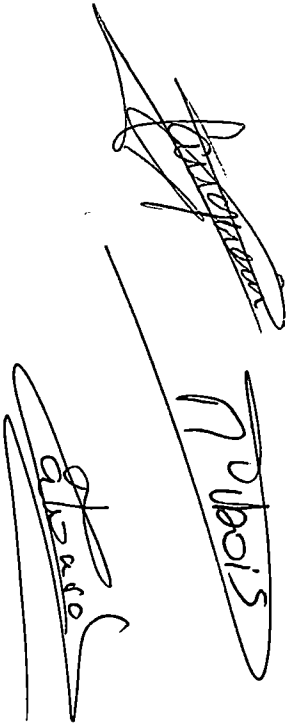
Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SARL ACM
72610 ANCINNES

Page : 4

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SARL MENUISERIE LELIEVRE - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	200 000	144 259	94.34	330 000				2 267 500	144 259	60 000	



Pour copie certifiée conforme
à l'original